SUR LA VOIE PUBLIQUE

... deux heures du soir, Cavilier ... sans domicile fixe, entre ... à l'aide de deux béquilles, ... malade dans la rue des Biches. ... des passants, cet infirme fut tout ... transporté dans le magasin de M. ... même rue, et de là, à l'hôpital, ... d'ambulance.

ERREUR DE NOM

... avons relaté avant-hier l'incident ... dans la nuit du 9 au 10 mai, entre ... Alfred, débourreur, et le poli... Tourcoing. Blaublomme fut trouvé ... de poignes à démêler à l'usage des ...

... avons attribué, par erreur de nom, ... de ces peignes à M. Demabender Ho... qui se trouvait, avec un certain Pes... en compagnie de Blaublomme.

... a avoué être l'auteur du vol. ... sommes heureux de donner à cha... ce qui lui est dû.

CONCERT DE LA SOCIETE DES CONCERTS SYMPHONIQUES

Samedi 16 mai, à 20 heures et demie, ... municipal, place Léverrier, concert ... au bénéfices honoraires, avec le ... de Mlle Brunlet, de l'Opéra-Comique ; Mme Martin, professeur de piano à ... Nationale de musique de Tourcoing ; Charles Sigwalt, soliste des Concerts ... et Lamoureux ; M. Paul Mager, pia... ... L'orchestre sous la direction de M. Auguste Dubois.

Programme : La Mort d'Ase, Grieg ; à la mémoire de M. E. Tiberghien-Desurmont, président de la Société des Concerts Symphoniques de Tourcoing, l'Orchestre.

1. Coriolan, ouverture, Beethoven, l'orchestre. — 2. La Jolie Fille de Perth, Bizet ; Sigwal. — 3. Première ballade, Chopin, Mme Martin. — 4. Déjanire, Saint-Saëns, Mlle Brunlet. — 5. Cinquième symphonie ut mineur, Beethoven, l'Orchestre. — 6. ... Française, sur des Aires anciens, A. ... : a) Pastorale, b) Chanson de Guillot-Martin, c) d'Hermite, d) Chanson à danser, l'Orchestre. — 7. a) Les deux Grenadiers, Schumann, b) Poème de Mai, Th. Dubois, M. Sigwalt. — 8. a) Elles sont vennes, mélodie, Marcel Lattès ; b) Freischütz, Weber, Mlle Brunlet. — 9. Deuxième Polonaise, F. Liszt, Mme Martin. — 10. Duo de Paillasse, Léoncavallo, Mlle Brunlet et M. Sigwalt. — 11. Le Crépuscule des Dieux, Wagner, l'Orchestre.

Services de voitures pour Roubaix, après le concert, à raison de 1 fr. par personne. ... de se faire inscrire au plus tard vendredi chez M. Jean Desrubrie, 15, rue Faidherbe, Tourcoing. Téléphone 15.29.

Un remède bon marché

Asthmatiques qui souffrez toujours, essayez la Poudre Louis Legras, dont l'efficacité est attestée par des milliers de malades reconnaissants. Cette merveilleuse Poudre calme en moins d'une minute les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'emphysème, d'essoufflement, de toux de vieilles bronchites. Son prix est à la portée des bourses les plus modestes. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, bd Magenta, à Paris. 1833

AUTOUR DE LILLE

CASSING

Comptoir à gaz ingénieusement vidé. — Des poursuites. — Quelle surprise pour M. Leroy, agent vérificateur du gaz, que de trouver vides le compteur à gaz de Mme Louise Quertignez, femme Dumont.

Cette dernière, par un ingénieux procédé, que la Compagnie préfère ne pas faire connaître, vidait la caisse de son compteur, tout en obtenant le gaz nécessaire à son éclairage.

La police, après enquête, a décidé des poursuites contre l'ingénieuse Mme Dumont.

Au marché. — Prix du beurre, 1 fr. 60 la livre ; prix des œufs, 2 fr. 15 le quarteron.

Agrément ministériel. — L'excellente société « Le Progrès Cyzoneien » est agréée par le ministère de la Guerre, comme Société d'éducation physique et de préparation militaire.

MOUCHIN

Bel acte de courage. — M. Louis Henock, rentier à Mouchin, a arrêté le cheval de M. Rousseau, cultivateur.

La bête, emballée, traversait à une vive allure le village à l'heure de la sortie des classes et à plusieurs reprises, vainement, on avait tenté de lui barrer le passage. M. Henock, traîné quelque peu, n'est pas blessé.

ARMENTIERES

Grève. — Soixante tisseurs de l'établissement Bisbuyck, se sont mis en grève. Ils protestent contre les conditions de travail.

La drame conjugal de mardi. — Les parents de la victime, Joanna Vriens, lui ont rendu visite à l'hôpital. Son état est satisfaisant et on peut espérer sa guérison.

Vol. — Plainte a été portée contre le nommé Maurice Hollemaert, âgé de 27 ans, coupeur chez M. Bouilliez, confectionneur, pour vol d'étoffes.

Arrestation. — Le nommé Polydore Delaere, 45 ans, tisseur chez Fremeaux et Desplanques, a été arrêté pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Une alerte. — Mercredi à 15 h. et demie, on signalait le feu à la brasserie Lescornez. Heureusement, il ne s'agissait que d'un incendie sans importance : le feu avait pris dans un fût qui l'on enduisait d'un mélange de poix et de paraffine. Deux ouvriers ont été légèrement brûlés, ce sont les nommés Ingrand Edouard, 47 ans et Brasen Alfred, 44 ans. Le feu a été rapidement éteint.

NORD

DOUAI

Au Conseil de l'Ordre des Avocats. — Mercredi après-midi les membres du barreau de Douai se sont réunis pour procéder à l'élection d'un membre du Conseil de l'Ordre, en remplacement de Me Victor Dubreuil, décédé.

Il a été nommé Me Boisseau, avocat.

Le sort de Corbeline. — Une exhumation ... a été ordonnée, au cimetière de Lourches, où on l'avait enterré, en présence ... d'Arras, du capitaine de gendarmerie de MM. Walter et Lisparietta, ... de la police mobile, des inspecteurs ... et Bourdret.

... patrons du noyé et plusieurs ... ouvriers de travail, aux Forges ... assistaient. Tout formelle...

Liqueurs Bardinet

LE NOM BARDINET est une Garantie de SUPERIORITE

ment reconnu. Par contre, sa sœur, veuve d'Armin-Saint-Aubin, a hésité à le reconnaître en raison de l'état de décomposition dans lequel il se trouvait.

Les recherches de la police mobile continuent ; espérons qu'elles ne tarderont pas à aboutir.

Un satyre arrêté à Dorignies. — Mercredi après-midi, le gendarmerie de Dorignies a arrêté, rue de l'Eglise, un sieur Pierre-Joseph Martin, 48 ans, mineur, qui, dans la nuit du lundi à mardi, à Flines-lez-Raches, aurait violé une nièce, la jeune Augustine Mortelette, âgée de 11 ans 1/2.

Concert. — La Fanfare municipale des Sapeurs-Pompiers donnera un concert sur le kiosque de la place Carnot le samedi 16 mai courant, à 8 heures trois quarts du soir.

LALLAING

Au feu. — Un incendie de cause inconnue a détruit une meule de paille appartenant à M. Caron, cultivateur.

SIN-LE-NOBLE

Au voleur. — On a soustrait, la nuit, un lapin valant 3 francs au préjudice de Mme Moulon, ménagère, rue Sainte-Barbe.

VALENCIENNES

Vieille histoire. — Un sieur Paul Tubia, condamné en 1910, par la Cour d'Assises du Nord, aux travaux forcés, pour incendie de meubles appartenant à M. Fauville, de Neuville-sur-Escaut, demande la revision de son procès, encore qu'aux assises, il ait été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés.

Jeunes apaches. — Mardi, vers une heure et demie du matin, on a arrêté Henri Chopin, 14 ans, rue du Petit-Bruillé, Jules Carignan, 12 ans, rue Neuve et Henri Leclercq, 12 ans, cité des Villas, qui avaient volé un grand nombre d'objets chez M. Foulon, rue de Paris, dans une voiture appartenant à M. Gout, coutelier et remisée place de l'Esplanade et qui avaient essayé de cambrioler la maison de M. Leroy, rue de Famars. Ces jeunes apaches ont été déférés au parquet.

Faux manchot. — Célestin Dervin, 27 ans, originaire d'Amagne, qui mendiait en simulant une infirmité a été arrêté, malgré une vive résistance à l'agent qui voulait l'appréhender.

Concert militaire. — La musique du 127e donnera un concert à la place Verte aujourd'hui jeudi, à 3 heures et demie. En voici le programme : 1. Saint lointain (Doering) ; 2. Ouverture de « Peter Schmoll » (C. M. de Weber) ; 3. Concerto pour flûtes et grandes clarinettes (G. Weitge) ; 4. Ballet russe n° 1, Czardas ; n° 2 Valse lente ; n° 3 Mazurka ; n° 4 Marche russe (A. Luigini) ; 5. Ballorina, grande valse espagnole (Ch. Recoux).

Cour de chez nous. — Un élève de nos Académies, le peintre Emile Flamant, vient d'être admis à l'Ecole des Beaux-Arts.

— Aux concours de musique du Havre et de Dieppe, on exécutera des chœurs du compositeur valenciennois Albert Cartier.

Menus faits. — Alfred Vanesse, 23 ans, a reçu dans la figure un coup de pied que lui a porté, sans aucune provocation, son compagnon de travail Chabotier.

— A l'angle des rues de Famars et Edmond-Guillaume, un garçon boucher, Alexandre Debendringhien, 16 ans, qui roulait à vélo, a été renversé par une auto, qui l'a blessé à la jambe gauche et a détérioré sa machine.

— Les frères Charles et Victor Gantois, 12 et 10 ans, ont été appréhendés pour avoir lapidé les clôtures des immeubles du boulevard Carpeaux.

A la maison d'arrêt. — On a écroué Rosalie Sarrapeur, 60 ans, condamnée à la prison pour vol, et Célestin Dervin, 27 ans, arrêté pour mendicité et vagabondage.

Les chiens qui mordent. — Hier mercredi, boulevard Pater, le nommé Gaston Marin, âgé de 20 ans, garçon boucher, au service de M. Moerman, rue de Famars, a été mordu à la jambe gauche, par le chien de M. J.-B. Abraham, jardinier, chemin des Bourgeois.

Examiné par un vétérinaire, l'animal été reconnu sain.

(L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain la fin de la séance du Conseil municipal).

CHAUSSURES

Pour cause de cessation de commerce

GRAND RABAIS sur tous les articles

« AU SOULIER WATTEAU »

39, rue de Paris, Valenciennes

WALLERS

Tir scolaire S. A. G. — Concours trimestriel. — Fusil : 1er, Carré, 2e Leblond Ambroise, 3e Nison Alexandre, 4e Daniel Lecerf. — Carabine : 1re catégorie : Lhotellerie Alexandre, 2e Bridelance E., 3e Nison A., 4e Leblond Am., 5e Rudent E., 6e Defcourt Cl., 7e Tilleux L. — 2e catégorie, 1er Cachera François. — Pupilles : 1er, Leblond Ambroise.

DENAIN

Tentative de suicide. — Dans la matinée la demoiselle X..., âgée de 17 ans, a tenté de mettre fin à ses jours en absorbant une certaine quantité d'aconit.

Ses parents lui ont fait prendre un litre de lait en attendant l'arrivée du docteur, qui lui a prodigué ses soins.

L'état de la demoiselle est très grave.

RAISMES

— En quittant son jardin, où il venait de travailler, un septuagénaire, M. Plumecocq, a été atteint d'une congestion cérébrale. Son état est très grave.

CAMBRAI

Pour les sinistrés du Cambrésis. — Une soirée de bienfaisance, pour secourir les sinistrés victimes des inondations du Cambrésis, est en voie d'organisation à Cambrai. Sur l'initiative de la société théâtrale d'amateurs « La Comedia », cette fête aura lieu samedi 16 mai, à la salle des concerts, avec le concours de la symphonie d'amateurs, de MM. P. Larondelle, violoniste ; Hérent, baryton ; Charlet, pianiste.

Au programme nous relevons : « Le Gendarme est sans pitié », de Courteline ; « Le Stradivarius », de Max Maury, et « La Thure », de G. Fragerolle.

Nul doute que les Cambrésiens viendront nombreux à cette fête à la fois philanthropique et artistique.

FONTAINE-AU-PIRE

— Des enfants s'amusaient à monter dans un wagonnet où à la faire rouler sur les rails, à la sablière. Le wagonnet culbuta sur le jeune Anselme Bosquin, 11 ans, qui eut la jambe droite brisée.

FONTAINE-NOTRE-DAME

Les électeurs de cette commune sont convoqués pour le dimanche 7 juin, pour la nomination de deux conseillers municipaux en remplacement de M. Panien, maire, décédé, et de M. Mochet, démissionnaire.

MARETZ

— Trouvé en état de vagabondage sur le terroir de la commune, un sieur Frison Jules Bénoni, 44 ans, journalier, a été arrêté et écroué.

IWUY

— La jeune Flore Poree, 16 ans, se plaint d'avoir été frappée par la dame Godelier-Boucly. Des coups auraient ensuite été échangés entre cette dernière et la mère de la demoiselle Poree. Une enquête est ouverte.

GOUZEAUCOURT

Le festival. — A l'occasion du festival qui aura lieu à Gouzeaucourt le dimanche 17 mai, la Compagnie du chemin de fer du Nord a bien voulu prendre les dispositions suivantes, qui certainement faciliteront ce jour-là, la circulation des voyageurs :

1° Le train 3.412 arrivant à Gouzeaucourt à 13 heures 45, sera découblé ferme en arrière entre Cambrai et Roisel.

2° Un train spécial de Roisel à Cambrai, sera mis en marche le 17, avec l'horaire suivant : Départ de Roisel à 21 h. 54, arrivée à Gouzeaucourt à 22 h. 17 ; Villers-Plouich, 22 h. 26 ; Marcoing, 22 h. 34 ; Rumilly, 22 h. 40 ; Cambrai-Ville, 22 h. 49.

De son côté la Compagnie d'Achiet à Bapaume et Mercoing, mettra également en marche un train spécial qui partira de Marcoing pour Hermies vers 22 heures, c'est-à-dire après l'arrivée du train partant de Gouzeaucourt à 21 heures 23.

Le tombola gratuite offerte aux souscripteurs à l'occasion du festival, comporte de nombreux lots, qui sont actuellement exposés dans les vitrines de la carrosserie Fièvet et fils. La date du tirage de cette tombola sera ultérieurement annoncée.

— M. Lapierre, garçon brasseur au service de M. Tordeux, brasseur à Gouzeaucourt, passait à Mercoing avec un chariot conduit par trois chevaux. Il tomba sous son attelage, se fractura un bras et se fit des contusions multiples.

LIGNY-EN-CAMBRESIS

On nous écrit :

Nous appelons l'attention de nos édiles sur le mauvais état de nos chaussées. Depuis une quinzaine de jours on a ouvert des tranchées pour placer des tuyaux d'écoulement « d'Eanes à Caudry » qui rendent la circulation presque impossible. Il est étonnant que des accidents ne se soient encore produits dans les rues de Ligny.

On a commencé à rebouscher les fossés en certains endroits ; mais si on n'arrange les trottoirs, il faudra patauger dans la boue une grande partie de l'année. On pourrait, ce semble, pour remédier à cet inconvénient, répandre une couche de graviers, aux frais des entrepreneurs, sur les trottoirs qu'ils ont abîmés.

CAUDRY

Une fausse nouvelle cause une pénible émotion à Beauvois-en-Cambrésis. — Le bruit du naufrage du paquebot la « Provence » se répandait avec une rapidité inouïe mercredi matin dans la commune de *Beauvois-en-Cambrésis*.

Cette alarmante nouvelle causait parmi la population une pénible émotion, car une personne appartenant à l'usine Michaux devait se trouver parmi les passagers.

Les premiers journaux arrivant dans la localité furent enlevés en un clin d'œil. On s'enquit en outre par téléphone à Caudry de la véracité de ces bruits alarmants, mais, dans cette ville, on ignorait cette malheureuse affaire.

Enfin dans l'après-midi on apprit que ces bruits sinistres étaient complètement faux.

Ils avaient pris naissance la veille au Havre par suite de la mise en berne du pavillon de la Compagnie générale transatlantique en signe de deuil à l'occasion du décès de l'amiral Hermann, administrateur de cette Compagnie.

La « Providence » qui arrivera samedi à New-York a fait savoir par radiotélégramme que tout allait bien à bord.

AVESNES

L'incendie de la droguerie Lemaire. — L'enquête officielle sur cet incendie de mardi soir, dont nous avons parlé hier, n'a pas fait la lumière sur les causes qui l'ont déterminé.

Un jeune commis de M. Lemaire, Moutier Timothée, âgé de seize ans et demi, était allé à la cave pour remplir un récipient d'environ cinq litres de pectorole (goudron liquide), contenu dans une tourie. Il a déclaré avoir laissé la bougie, dont il s'éclairait, sur l'escalier, près de la trappe, à environ cinq mètres de l'endroit où il opérait le tranvasement. Il était en train de remplir son récipient lorsque le liquide a pris feu.

Le jeune Moutier a été brûlé légèrement à la figure et ses vêtements ont été quelque peu endommagés.

Quant aux dégâts, on n'a pu encore en évaluer l'importance. Ils s'élèveront à un total de plusieurs milliers de francs. C'est peu de chose si l'on songe au danger que le feu, dans un pareil établissement, pouvait faire courir au voisinage. Il convient d'en féliciter les pompiers qui avaient à leur tête leur capitaine, M. Pasquel, député.

SAINS-DU-NORD

Un homme de Jolimetz écrasé sur la route — Un voiturier, âgé d'une soixantaine d'années, Henri Ducarne, demeurant à Jolimetz et occupé au service de M. Georges Adam, entrepreneur à Aulnoye, a été victime d'un accident mortel dans la matinée de mardi, en revenant de Fourmies.

L'accident s'est produit sur la route départementale n° 6, à peu de distance, au Sud, de la barrière de Pont-de-Sains.

Henri Ducarne était parti de Fourmies vers huit heures du matin, en même temps que son collègue Tétart Camille, âgé de 31 ans, d'Aulnoye. L'un et l'autre conduisaient chacun deux chariots dont un, le premier dans chaque groupe, attelé de quatre chevaux. Mais Tétart allait plus vite que Ducarne. Ce dernier, quand l'autre arriva à Pont-de-Sains, était en retard de un demi-kilomètre.

Comment l'accident s'est-il produit ? On ne le sait pas.

Un cantonnier, M. Leveans, âgé de 34 ans, demeurant à Sains-du-Nord, travaillait sur la route. Voyant passer une voiture sans conducteur, il se retourna et aperçut à une centaine de mètres en arrière un homme qui se relevait péniblement, puis se mettait en marche en titubant. L'homme fit ainsi un parcours d'une trentaine de mètres ; après quoi, il tomba. Ce que voyant, le cantonnier courut lui porter secours. Il était trop tard. L'inconnu, étendu sur un des bas côtés de la route, ne donnait plus signe de vie.

Le cantonnier alla annoncer à Sains avertir les autorités. Le Maire, M. Marcoux, fit appeler le docteur Mercier qui, celui-ci ne relevait aucune trace de violence sur le corps. Le cadavre était étendu sur le dos ; on trouvait seulement une blessure très légère ; une autre blessure, au sommet de la tête, paraissait plus grave ; aucune autre lésion extérieure ne pouvait donner explication du tragique événement.

Tétart, sur ces entrefaites, s'était arrêté à Seine, chez Leveau. C'est là qu'il fut informé du fatal accident.

M. le Maire de Seine-du-Nord a fait transporter le corps à la remise des pompes.

Une autopsie a paru nécessaire pour déterminer les causes de la mort.

On présume que le chariotier sera tombé de son chariot en cours de route.

Quand l'accident s'est produit, une automobile venait de passer. Mais il paraît certain qu'il n'y a eu dans ce fait aucune réalisation de cause à effet.

LOUVIGNIES-BAVAY

Sans feu ni lieu. — La gendarmerie a arrêté, au lieu dit « La Porte de Mons », Charles Lépres, 60 ans, qui tendait la main aux portes.

JEUMONT

La note à payer. — La gendarmerie a arrêté Théodore Deparis, 34 ans, qui avait à purger une peine de 1 mois de prison infligée par le cour de Douai, pour escroquerie.

— La gendarmerie a également arrêté Eugène Florentin, 28 ans, qui avait à purger une peine de 1 mois de prison infligée par le tribunal de Briey, pour coups et blessures.

LE QUESNOY

Et l'avertisseur ? — Contravention a été dressée à G..., électricien à Aulnoye, qui n'avait pas d'avertisseur à sa bicyclette.

LA LONGUEVILLE

Et le registre ? — Contravention à la dame D..., cabaretière, pour défaut de tenue de son livre de logeuse.

MAUBEUGE

Et la plaque. — Contravention à V..., cabaretier à Assevent, pour défaut de plaque à son vélo.

DUNKERQUE

Une noyée. — Hier soir, vers 7 heures, Mme Clément regagnait son bateau «Sens-Cœur » amarré à l'Ile Jeanly. Elle perdit l'équilibre en traversant la planche qui reliait son bateau au quai et tomba dans l'eau. Son mari accourut, mais la malheureuse avait coulé à pic. Son corps ne fut retrouvé qu'une heure après. La mort avait fait son œuvre.

Collision. — Hier matin, à 11 heures, une voiture chargée de moutons passait place de la Gare. Un tramway arrivait en sens inverse, l'attelage fut pris par le travers et fut renversé.

Le conducteur fut projeté au loin mais se releva indemne ; le cheval fut très fortement blessé, et plusieurs moutons avaient les pattes cassées par suite du choc.

La voiture ayant les brancards cassés, fut ramenée chez son patron.

Disparu. — Antoine Lafout, a quitté le domicile conjugal depuis le 2 mai, en emportant une somme de 2000 francs.

On se demande où il a pu élire domicile.

Coup de couteau. — On se souvient de la querelle qui eut lieu dans une maison close de la rue des Casernes de la Marine. Le patron de l'établissement avait eu le poumon perforé par un coup de couteau que lui avait donné un consommateur.

L'enquête menée activement vient de faire découvrir cet inconnu. C'est le nommé Marceau Niquet qui, confronté avec le blessé, fut reconnu par celui-ci. L'état de ce dernier est toujours inquiétant.

Niquet a été mis à nétet d'arrestation ; il passera en correctionnelle sous l'inculpation de coups et blessures.

STEENVOORDE

La fraude. — Une charrette contenant deux grands sacs de maïs provenant de la Belgique a été capturé sur la Grande-Place par le préposé Blecvoet, assisté d'un de ses collègues ; le fraudeur s'esquiva et prit la direction de la Belgique.

GODEWAERSVELDE

Fraudeur arrêté. — Les douaniers en embuscade ont appréhendé un sieur Decoopman, originaire d'Hazebrouck qui, à l'aide d'un camarade en fuite, introduisait en fraude 117 kilos environ de tabac de contrebande. Decoopman, conduit à Hazebrouck, a été écroué.

BOURBOURG

— Le Comice Agricole des cantons de Bourbourg et Gravelines qui avait annoncé son concours d'animaux reproducteurs pour le 17 mai, a dû le remettre au 24 mai à cause de la réunion des Conseils municipaux pour désigner les délégués sénatoriaux.

MALO-LES-BAINS

Grand Festival Permanent, 6.000 francs de primes, avec faculté, pour chaque société de choisir le jour qui lui conviendra le mieux. Les sociétés n'ayant pas reçu d'invitation sont priées de s'adresser au secrétaire-général du Festival Permanent.

HAZEBROUCK

Accident du travail. — Le mineur Jules Camerlynck, travaillant à la fosse N° 8 des mines de Nœux, fut grièvement blessé à la main gauche par un caillou. On le ramena à Hazebrouck, quartier du Nouveau-Monde, où le docteur Poupart lui a prescrit un repos d'au moins un mois.

Côte fracturée. — Le jeune Roger Quentin, 14 ans, se rendait à l'école, quand il tomba en passant devant l'Hôtel de Ville. On le releva avec une côte fracturée.

Banquet de boulevers. — Les membres de la Société des boulevers se sont réunis au Café du Centre. Il y avait 30 convives. M. Théodore Faignot, le sympathique président de la Société, présidait ; à ses côtés se trouvaient les membres de la Commission. La plus franche cordialité n'a cessé de régner pendant tout le repas.

Acte de courage. — Un mulet attelé à un attelage, rue Nationale, s'est emballé et prenait la direction de la rue du Rubecque, quand M. Auguste Houvenaghel dit Calonne, malgré son âge, parvint à s'élancer et réussit à l'arrêter après un parcours de 20 mètres.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

DROCOURT

Accident mortel aux mines. — L'ouvrier, Arthur Frohsart, 25 ans, fonait une mine au fond de la fosse n° 2 des mines de Drocourt, sise à Rouvroy-Noumée, quand une lourde pierre se détachant du toit vint l'atteindre et le recouvrir. Deux de ses camarades, accourus à son secours, furent légèrement blessés en voulant le retirer de sa fâcheuse position. Ils le dégagèrent le bassin défoncé et la colonne vertébrale fracturée.

Le malheureux ouvrier fut tué sur le coup. Il laisse une veuve et trois enfants.

BETHUNE

SALLAUMINES

— Le concert donné par l'Orphéon de Sallaumines a obtenu un plein succès. L'Orphéon fut chaleureusement applaudi et bissé dans l'exécution de plusieurs morceaux. Les artistes inscrits au programme firent ample moisson de bravos. Une quête faite au profit de l'Œuvre du Gros Sou Orphéonique a produit la somme de 11 fr. 45.

BILLY-MONTIGNY

— En exécution d'un extrait de jugement les gendarmes ont arrêté Etienne Baudrin, 27 ans, mineur, redevable de deux mois de prison pour coups et blessures.

LENS

— La police a arrêté Gustave Cavrot, 16 ans, journalier, qui a volé des pantoufles à l'estaminet Darbus-Carpentier, rue de l'Abattoir, et a conservé des bagues de pigeons trouvées.

— Jules Corne, 31 ans, mineur, doit accomplir 10 jours de prison pour coups et blessures. Les gendarmes l'ont arrêté.

Grave accident aux mines. — Noël Blondel, 13 ans, accrocheur à la fosse n° 15 des mines de Lens, sise à Loos-en-Gohelle, a été serré entre deux berlines. Il a été transporté d'urgence à l'Hôpital de Lens, dans un état grave. Il se plaint de lésions internes.

HENIN-LIETARD

Enseignement technique. — Voici les noms des membres du Comité cantonal de l'enseignement technique du canton de Carvin :

Président, M. Jean Prudhomme, directeur des Mines de Dourges.

Membres patrons : Gauthier Paul, ingénieur des Mines de Carvin ; Thloy Maurice, distillateur à Courrières ; Leroy Ernest, ingénieur-constructeur à Carvin ; Riquoir Léon, brasseur à Carvin ; Lemire Alcide, entrepreneur de menuiserie à Hénin-Liétard.

Membres ouvriers : Deghay Henri, chef porion aux Mines de Dourges ; Boistel Léon, délégué mineur à Carvin ; Beaucourt, chef ouvrier à la distillerie Dupuisne à Carvin ; Thiéry Léon, chef d'atelier chez M. Sartiaux à Hénin-Liétard ; Hette Maurice, chef ouvrier de brasserie à Hénin-Liétard.

Banquet. — La Société des Médaillés du travail des Mines de Dourges se réunira dimanche 17 mai en un banquet qui aura lieu à midi et demi, chez Mme veuve Lompret, rue Elie-Gruyelle.

LIEVIN

Fanfare municipale. — Dimanche dernier a eu lieu, dans la salle des fêtes de la Mairie, le banquet de la Fanfare Municipale « La Liévinoise ».

M. Plouvier, Maire, présidait ayant à ses côtés M. Sélams et Loyer, adjoints, et les représentants des diverses sociétés locales.

La plus franche cordialité régna au cours de cette fête intime. Au champagne des discours furent prononcés par MM. Plouvier, maire ; Farineau, capitaine des Sapeurs-Pompiers ; Becquet, directeur de la fanfare et Dupuich, président de l'Union Commerciale.

M. Wacrenier, au nom des membres honoraires fit une quête en faveur du « Gros Sou Orphéonique », qui produisit 8 fr. 95. Un bal termina la soirée.

Fausse monnaie. — Marcel Vanecq, 19 ans, demeurant rue J.-B. Defernez, profita de ce qu'une gamine lenait momentanément la friture de M. Bouglon, installée place Gambetta, pour l'obliger à accepter une pièce de 2 fr. en plomb.

M. Marteau, commissaire de police, a verbalisé contre l'indélicat jeune homme.

— Au sujet de marchandises, une vive altercation mit aux prises, d'une part, Mme Rose Huret, épicière et sa fille Suzanne ; et, d'autre part, Mme Galliez-Delfolie, 35 ans, et son fils Dominique. Ces derniers terminèrent la discussion en portant des coups à leurs adversaires. Procès-verbal a été rédigé par les gendarmes.

LOOS-EN-GOHELLE

Un individu s'étant introduit dans le lavabo de la fosse n° 5 des Mines de Béthune, a emporté les effets d'habillement de M. Achille Bigot, porion, et ceux de M. François Delcourt, surveillant. Les gendarmes recherchent le voleur.

— M. Georges Caron, singeur, rue de Lens, a porté plainte contre Charlemagne Guibaut, 36 ans, ajusteur, qui est parti de chez lui en emportant des outils d'une valeur de 60 francs.

SAINT-OMER

Faubourg du Haut-Pont. — Scène de ménage. — Une violente altercation a éclaté entre deux époux habitant le faubourg du Haut-Pont, à Saint-Omer.

Le mobilier, la vaisselle et les vitres eurent fort à souffrir de cette dispute, qui commença à l'intérieur de la maison et se continua dans la rue, pour la distraction de la galerie.

Gendarmerie. — **Tir d'honneur.** — Au tir d'honneur de la gendarmerie du Pas-de-Calais qui vient d'avoir lieu à Arras, M. Vuillemeney, maréchal des logis chef à St-Omer, a remporté le 1er prix (Revolver) consistant en une somme de 60 francs et une épingle-tie en or.

Tir à la carabine, le premier prix, 50 fr., et une épingletie en or a été gagné par M. Caron, maréchal des logis à Arques.

HALLINES

Un homme se pend. — Un nommé Wilquin Samuel, journalier, 65 ans, demeurant à Hallines, a été trouvé pendu dans son habitation.

Ce serait à la suite d'une violente discussion avec sa femme qu'il aurait pris sa funeste détermination.

BOULOGNE

CALAIS

Les avions nous quittent. — Hier soir, vers sept heures, les trois avions militaires, restés à Dunkerque et composant, avec ceux qui avaient atterri à Calais à midi, la flotille du centre de Lyon, sont venus chercher leurs camarades, mais n'ont pas touché terre.

Après avoir évolué pendant une dizaine de minutes au-dessus de l'aérodrome, toute l'escadrille a piqué droit vers Dunkerque.

Découverte d'un noyé. — Hier après-midi, vers 2 heures 15, le jeune Paul Warin, 15 ans, employé aux Nouvelles Galeries, passant sur le pont Faidherbe, aperçut le corps d'un noyé voguant au fil de l'eau. Ayant prévenu des bateliers amarrés à proximité du pont, ceux-ci sautèrent dans une barquette et y ayant hissé le corps du suicidé, le ramenèrent sur la berge.

C'est un nommé Leure-Duwaelles, 43 ans, rue de Bruxelles, ouvrier peintre chez M. Jeanjean. Il était parti de son domicile le 5 mai dernier, à 6 heures du matin, se rendant à son travail. Il laisse une veuve et dix enfants. Le corps a été reconduit à son domicile. Quant aux causes du suicide, elles demeurent ignorées. Une enquête est ouverte.

Les Souverains Danois à Calais. — On commence à se préparer pour recevoir les Souverains Danois qui arriveront à Calais, samedi prochain 16 mai, à 10 heures 30 du matin. Le yacht royal « Danborg » et le croiseur danois qui lui fait escorte resteront deux jours au port. Les officiers et marins seront reçus officiellement par la Municipalité et les officiers et marins de la Station. Des fêtes seront organisées en leur honneur, mais aucun programme n'est encore arrêté.

Les croiseurs « Marseillaise » et « Amiral-Courbet » ainsi qu'une escadrille de contre-torpilleurs vont quitter Quiberon pour venir saluer le roi et la reine de Danemark dans les eaux françaises du Détroit.

Accident de voiture. — Un sexagénaire conduisait une voiture légère, à deux roues, quand arrivé sur le boulevard Jacquard, le cheval glissa et s'abattit, envoyant rouler son conducteur sur la chaussée.

Le vieillard ne se fit pas grand mal, mais se plaignait néanmoins de vives douleurs dans l'aine. Quant au cheval, il se blessa grièvement à la jambe gauche arrière.

Après un cordial, le sexagénaire, M. Gillotte-Mallet, boucher, rue Molliens, remonta en voiture et put gagner son domicile.

MARCK

Attentats à la pudeur. — Un sieur Lefebvre, 54 ans, ancien frère des Ecoles Chrétiennes, ayant exercé pendant 22 ans, dans les écoles libres, et depuis 1906 en qualité d'instituteur laïque, a été arrêté par la gendarmerie, inculpé de s'être livré à des actes coupables sur une dizaine d'enfants de la commune. Il a été dirigé sur Boulogne.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 13 Mai 1914

La fraude

Dans l'après-midi de mardi 21 avril, le brigadier des douanes Fauquenoy était occupé à pêcher sur jardin, à Roubaix, lorsque passèrent sur la route trois gamins, suivis à courte distance de trois individus. M. Fauquenoy remarqua que les trois enfants portaient un ballot contenant des alimentes de contrebande ; immédiatement, il s'avança vers eux, pour saisir les objets frudés. Mais à ce moment les trois individus fondèrent sur lui et lui donnèrent des coups de bâche et de rasoir. Un dentiste, attiré par le bruit, aida son brigadier à arrêter deux des énergumènes, les sieurs Arthur Vanderhaeghe, 28 ans, tisserand, et J.-B. Calcau, 18 ans, peigneur, demeurant tous deux à Roubaix.

Pour voies de fait et fraude, le Tribunal les a condamnés chacun à 15 jours de prison et 500 fr. d'amende.

Arme prohibée

Le 11 mai, un sieur Descamps Hector, sans profession, si domicile fixe, fut arrêté à Wervicq-Sud où il vagabondait. Dans une de ses poches, on trouva un couteau à cran d'arrêt. Pour port d'arme prohibée, le Tribunal a condamné Descamps à 6 jours de prison.

Le retour au pays

Pour infraction à un arrêté d'expulsion, Emmanuel Meeuw, 41 ans, sujet belge, a été arrêté avant-hier en gare de Lille et condamné hier à 20 jours de prison.

Pour infraction à un arrêté d'interdiction de séjour, Georges Desreumeaux, 31 ans, a été condamné à 1 mois de prison.

Nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs et amis, la Maison de santé du **Docteur MUSIN**, Chaussée Périgord, AMIENS. Traitement des malades mentales et nerveuse. Pension moderne. 1698

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Vandenbossche Fernande, rue Rabelais, 2 — Wiedaghe Marcel, rue du Faubourg-de-Béthune, 1 — Kerckhof Hector, rue du Faubourg-des-Postes, 69 — Verrolle Marie-Louise, rue de Russie, 14 — Fontaine Marthe, rue de la Halle, 15 — Vandecasteele Denise, rue Negrier, 65 — Delbart Marie-Antoinette, rue Colbert, 143 — Gouy Odette, rue du Marais-de-Lomme, 82.

Décès. — De Proyter Madeleine, 1 mois et demi, rue Colbert, 180 — Vancraeylynghe Alice, 35 ans et demi, épouse de Charles Blaecke, rue Pascal, 44 — Sanckoruin Augustin, 42 ans, époux de Marie Mariel, rue des Sarrazins, 12 — Desquiens Virginie, 79 ans, veuve de Augustin Leplat, rue du Grand-Balcon, 33 — Jadout Lydie, 2 ans, rue de Mulhouse, 12 — Blondel Marthe, 30 ans, épouse de Achille Leroy, rue Saint-Sauveur, 25 — Gourdin Agnès, 35 ans, veuve de Jean-Baptiste Ragon, boulevard Montebello, 198 — Dorby Eugène, 79 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 104 — Delobel Oscar, 68 ans, veuf de Julie Bruhin, rue Degland, 8 — Hénonez Arsène, 70 ans, époux de Louise Merat,